‘Réduction des émissions dues au déboisement’ (REDD) : le commerce du carbone peut-il sauver nos écosystèmes ?

Lors de la CdP 13 qui aura lieu à Bali cette année, le groupe de travail sur la réduction du déboisement dans les forêts tropicales doit présenter son rapport. D’après les discussions qu’il y a eues pour le moment, il est probable que des propositions fondées sur le système de paiement des services environnementaux (les services rendus par les forêts, tels que le piégeage de carbone, le maintien de la diversité biologique et l’alimentation du cycle pluvial), appliqué au Costa Rica, feront partie d’une nouvelle politique du « déboisement évité », comme on l’appelle informellement.

Le « déboisement évité » sera proposé sous le nom de « Réduction des émissions dues au déboisement dans les pays en développement » (REDD). Le taux de « réduction » n’a pas été fixé, mais une formule a été avancée, appelée l’option 50-50-50 : le taux de déboisement devrait diminuer de 50 % d’ici à 2050, puis le déboisement se poursuivrait au même rythme jusqu’en 2100, et cela aboutirait à économiser 50 milliards de tonnes d’émissions de carbone. Cette formule (proposée par Peter Canadell, de la division Recherches marines et atmosphériques de la CSIRO et le Global Carbon Project) semble gagner des appuis.

L’une des raisons pour que le taux visé soit inférieur à 100 % est le volume qu’atteindraient les paiements compensatoires : par exemple, le Rapport Stern de 2006 parlait de 5 à 10 milliards de dollars par an pour une réduction du déboisement de 70 %. Parmi d’autres facteurs figurent les intérêts des entreprises et des gouvernements, qui sont favorables au « déboisement évité » mais appuient simultanément l’exploitation des forêts anciennes et les plantations en régime de monoculture pour la fabrication de biocarburants. Bien entendu, le « déboisement évité » rend légitime la destruction de toutes les forêts non couvertes par les paiements compensatoires.

La Banque mondiale est à la tête d’un projet pilote de « déboisement évité » où 250 millions USD seraient affectés à payer les gouvernements pour ne pas transformer en plantations une partie de leurs forêts. Cela s’encadre dans un plan bien plus vaste, celui d’un fonds milliardaire dénommé Global Forest Alliance, auquel participent la Banque mondiale, des entreprises forestières et de plantation, des instituts scientifiques, des donateurs du monde des affaires et de grandes ONG conservationnistes telles que WWF, Nature Conservancy Council et Conservation International. Le WWF a déjà entamé des négociations avec le gouvernement de l’Indonésie pour se servir d’un financement du même genre pour protéger un million d’hectares classés comme « forêts de conservation » en Papouasie occidentale ; les 9 millions d’hectares restants de ces forêts de conservation seront, par défaut, voués au déboisement.

Les propositions de ce genre visent à combattre le problème superficiel ou symptomatique – le déboisement incontrôlé – sans s’attaquer pour autant au problème de base : le déficit de puits de carbone de la biosphère a atteint un point critique (nos émissions dépassent de 50 % la capacité d’absorption des puits de carbone), et certains écosystèmes sont sur le point de s’effondrer.

Tout le débat est imprégné de ces raisonnements non systémiques qui risquent d’accélérer la destruction des écosystèmes et les changements climatiques. Les 7 points suivants résument la

situation :

1. L’Amazonie, en proie à la troisième année de sécheresse, pourrait bien se retrouver bientôt devant le risque d’un effondrement de vastes proportions de son écosystème. Cela porterait les émissions de carbone à 120 milliards de tonnes et déclencherait abruptement un changement catastrophique du climat. À moins d’arrêter complètement le déboisement de l’Amazonie, cette éventualité est de plus en plus probable. Face à cela, les 50 milliards de tonnes d’émissions évitées en vertu du projet 50-50-50 déjà mentionné sont dérisoires.

2. Une approche systémique du « principe de compensation » inclurait les questions d’équité. Rien qu’en Indonésie, de 35 à 65 millions de personnes risquent d’être déplacées de leurs foyers forestiers à cause des plantations pour la fabrication de biodiesel. Pourtant, dans le cadre du « déboisement évité » ce sont les entreprises et les gouvernements qui seraient indemnisés de leur manque à gagner !

3. Stern considère qu’il coûterait entre 12 et 93 millions de dollars par an d’administrer, de superviser et de faire appliquer l’interdiction de détruire les forêts. C’est moins d’un centième de ce que coûterait, d’après lui, de protéger seulement 70 % des forêts du monde : entre 5 et 10 milliards par an. Des paiements si importants ne pourraient être maintenus que dans un environnement économique fort ; un tel protocole serait vulnérable à la pression d’une récession ou d’une inflation mondiales, deux situations tout à fait possibles et susceptibles de rendre le REDD inabordable. Or, les implications d’une diminution des paiements pour le « déboisement évité » sautent aux yeux. À ce jour, il n’y a pas un seul exemple de plan de « paiement de services environnementaux » qui ait réussi et qui soit fondé uniquement sur l’échange de carbone ou uniquement sur des approches axées sur le marché : ceux que l’on vante comme réussis comportent au maximum 10 % de financement par le carbone.

4. Ce que propose le REDD est incompatible par définition avec la fixation d’un quota maximum d’émissions mondiales. Or, à moins de prédéterminer de manière scientifique le maximum d’émissions autorisé, les réductions sont ad hoc et ne représentent rien du point de vue de la stabilisation du climat.

5. Pour assigner une valeur monétaire aux forêts et à l’échange d’émissions il faut partir de chiffres précis et d’inventaires. Les évaluations actuelles ont des écarts qui vont de 1 à 10 ; elles ne sont donc pas fiables et laissent la voie libre aux abus.

6. En fixant des objectifs de déboisement évité, on risque d’aller à l’encontre des cris d’alarme des peuples autochtones, des organisations écologistes et des scientifiques qui demandent davantage de protection pour les forêts, puisque les terres boisées non couvertes par la politique de paiements deviendraient légitimement disponibles pour des changement d’affectation.

7. Le « déboisement évité » pourrait exclure l’exploitation industrielle « sélective ». Cela n’a pas encore été décidé mais, s’il en était ainsi, la dégradation des forêts serait encore accélérée. La coupe sélective peut éliminer jusqu’à 70 % des réserves de carbone des forêts et provoquer une forte diminution de la diversité biologique, augmenter la déshydratation et la vulnérabilité au feu.

Contrairement à tout ce qui précède, une approche systémique considère les causes premières et tente de proposer des solutions de fond. Il a été démontré, par exemple, que la sécurité foncière des populations autochtones, la propriété et la gestion communautaires des forêts réussissent à freiner le déboisement. Le rôle joué par les peuples indigènes et surtout par les femmes, qui ont une longue

expérience en matière de préservation des forêts, pourrait s’amplifier et s’étendre à la restauration des terres dégradées et déboisées.

L’interdiction du déboisement relève elle aussi d’une approche systémique, parce qu’elle reconnaît que notre capacité limitée de stocker du carbone est déjà dangereusement près d’être dépassée, c’est-à-dire qu’elle ne suffira plus à maintenir la plupart de la vie de la planète. Lorsque le gouvernement paraguayen a frappé d’interdit la moitié orientale du pays, le déboisement a chuté de 85 %. D’autres moratoires sur le déboisement ont été appliqués avec succès au Costa Rica, en Chine et en Thaïlande.

Défendre les droits fonciers, financer la restauration, entreprendre des initiatives d’éducation et de sensibilisation et pénaliser toute violation d’interdiction sont autant de mesures qui affaibliraient l’emprise des entreprises et infléchiraient les politiques gouvernementales, tout en générant simultanément les cycles vertueux nécessaires à la restauration des écosystèmes et à la stabilisation du climat.

Synthèse d’Almuth Ernsting (almuthbernstinguk[at]yahoo.co.uk) et Deepak Rughani (dee.rughani[at]btinternet.com). Le rapport complet, 'Reduced Emissions From Deforestation': Can Carbon Trading Save Our Ecosystems?, des mêmes auteurs, est disponible sur : http://www.wrm.org.uy/actors/CCC/Avoided_Deforestation_Full.pdf, info[at]biofuelwatch.org.uk.